

n°2

Janvier
2021

La lettre

de votre Conseiller Consulaire

des Français de l'étranger Monaco

Michelle MAUDUIT-PALLANCA



*Chères Françaises,
chers Français de Monaco,*

L'année 2020 ne nous aura rien épargné, le terrorisme absolu avec la décapitation d'un enseignant, la mort de nos soldats au Mali, de nos policiers, mais aussi la violence sous des formes sociétales diverses au quotidien, et pour finir, ou plutôt pour commencer l'année qui s'achève, la pandémie dont nous ne sommes toujours pas sortis. Il nous reste heureusement la solidarité et l'espoir avec l'arrivée récente des vaccins contre la Covid-19.

C'est dire si cette année 2020, si particulière, aura marqué de son empreinte notre existence. Elle nous aura même appris à vivre autrement, à changer durablement nos modes de vie, invités à transformer en profondeur nos relations sociales.

Ce fut une année difficile pour tout le monde et sur tous les plans, sanitaire, économique et social.

Mais la France et les Français ont toujours su relever les plus grands défis de leur histoire et faire preuve de résilience. Nul doute qu'ils y parviendront une fois encore.

Formons ensemble des vœux pour que 2021 soit l'année de l'espoir retrouvé et de la sérénité pour nous-mêmes et nos proches.

Vous avez été nombreux à répondre à ma Lettre N° 1 et à me faire parvenir votre adresse email afin de faciliter nos échanges et je vous en remercie beaucoup.

Outre le message qui précède et que je tenais à vous adresser, je souhaiterais profiter de cette Lettre n° 2 pour vous donner quelques informations pratiques relatives à votre situation de Français de l'étranger; même si notre problématique à Monaco n'est en rien comparable à celle d'autres compatriotes expatriés.

Inscription Consulaire à l'Ambassade de France

Celle-ci vous est vivement recommandée car elle peut vous faciliter vos démarches administratives d'établissement ou de renouvellement de documents d'identité (passeport, carte d'identité..). Si vous êtes inscrits sur le Registre des Français établis hors de France, cela permet aussi de vous informer et, le cas échéant, de vous contacter en cas d'urgence.

Inscription sur la Liste Electorale Consulaire

L'inscription Consulaire dans votre pays de résidence est associée à l'inscription sur la Liste Electorale Consulaire (LEC) qui compte actuellement un peu plus de 5 000 électeurs inscrits.

Votre situation électorale

*Pour participer aux prochaines élections de vos Conseillers des Français de l'Etranger qui auront lieu le 30 mai 2021, vous avez jusqu'au **23 avril 2021** pour vérifier ou vous inscrire sur la Liste Electorale Consulaire. L'inscription peut se faire par internet sur le site de l'Ambassade qui figure sur la présente lettre. Les jeunes qui atteignent 18 ans inscrits au registre Consulaire des Français de l'Etranger, sont automatiquement inscrits sur la liste électorale.*

Renseignements pratiques

Ambassade de France à Monaco

<http://mc.ambafrance.org>

En raison des circonstances sanitaires, votre attention est attirée sur le fait qu'il convient de prendre rendez-vous en appelant tous les jours de 14 à 16 heures, sauf le mercredi.

Tél. +377 92 16 54 60

« Le Roc Fleuri »
1, rue du Ténao
MC 98000 Monaco

Modalités de Votes

- ***Vote à l'urne***, c'est-à-dire dans un bureau de vote
- ***Vote par procuration*** :
S'adresser à l'Ambassade ou au Chef de poste consulaire
Conditions : justifier de son identité et attester sur l'honneur être empêché de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin (mais sans justificatif)
Nombre de procurations par mandataire : maximum trois
Procédure : le mandant doit être Français et le mandataire inscrit sur la même liste électorale consulaire que le mandant
Calendrier : les procurations peuvent être établies tout au long de l'année (il n'y a pas de date limite)
Durée de validité : trois ans maximum si la procuration est établie par l'autorité consulaire du lieu de résidence
Formalité : le mandant remplit, avant de le déposer et de le **signer devant l'autorité consulaire**, le **Formulaire Cerfa n° 14952*01** qu'il se procurera sur le lien internet de ce même intitulé

- **Vote par internet** : il se déroulera du 21 au 26 mai 2021.
Cette modalité présente l'intérêt de pouvoir exercer son droit de vote sans se déplacer.

Enfin, dans sa lettre du 20 novembre 2020 aux Parlementaires, relayée auprès des Conseillers des Français de l'Etranger évoquant la période de réserve liée à des élections, Monsieur le Secrétaire d'Etat, Jean-Baptiste Lemoyne, rappelle que « si certaines restrictions touchent le fonctionnement de l'administration, au nom du principe républicain de neutralité, les élus peuvent, eux, exercer leur mandat dans toute sa plénitude jusqu'au dernier jour. Les permanences des Français de l'étranger restent bien sûr possibles sur la base d'entretiens individuels... ».

Je vous propose de revenir vers vous lors de la campagne électorale officielle, sachant que, par respect pour le pays qui nous accueille, une relative discréetion est généralement observée en la matière. Pour autant, en tant que votre élue de proximité, je demeure à votre écoute pour toute question relevant de mon mandat et de l'accompagnement de mes compatriotes à Monaco.

J'en profite pour vous renouveler mon invitation à signaler au Comité d'Entraide des Français de Monaco les cas de compatriotes en difficulté que vous seriez amenés à identifier. L'objectif étant de répondre à une nécessaire solidarité, en collaboration avec l'Ambassade de France et les instances sociales de Monaco.

***Chères et chers Compatriotes, je formule pour vous des vœux chaleureux de Bonne et Heureuse Année 2021,
une année d'espérance et de sérénité.***

Avec l'assurance de mon fidèle dévouement,



Me contacter

Pour joindre votre Conseiller des Français de l'Etranger, adressez votre message à l'adresse e-mail ci-dessous.

Michelle MAUDUIT-PALLANCA

Conseiller des Français de l'Etranger
Présidente du Comité d'Entraide des Français de Monaco
Maison de France
michelle@mauduit-pallanca.fr
www.mauduit-pallanca.fr